

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES
Formulaire de modification de date, d'horaire ou de lieu

PN1

PN2

R1

R2

☛ **Rappel du règlement** : Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives. Pour tout avancement de date ou modification d'horaire, l'accord écrit (ce formulaire) des deux adversaires et du Responsable Régional devra **PARVENIR à la Ligue au moins 15 jours avant la date demandée.**

La Ligue contactera la Commission Sportive Régionale.

Le club demandeur remplit la 1^{ère} case du formulaire, transmet celui-ci au club adverse, qui, après avoir émis son avis (case n° 2) adresse le formulaire au secrétariat de la Ligue dans les plus brefs délais.

La Ligue envoie copie de l'avis de Commission Sportive Régionale aux deux clubs et à la Commission Régionale d'Arbitrage (dans le cas de juge arbitrage neutre).

☛ **CLUB DEMANDEUR** : _____

POULE : _____

JOURNÉE N° : _____

DATE CALENDRIER :

DATE SOUHAITÉE :

HEURE CALENDRIER :

HEURE SOUHAITÉE :

LIEU :

LIEU SOUHAITÉ :

CLUB DEMANDEUR	CLUB ADVERSE	Réception LIGUE	Responsable C.S.R.
Date :	Date :	Date :	Date :
Nom du Signataire :	Nom du Signataire :	Cachet :	Avis :
Signature, cachet Club :	Signature, cachet Club :		Signature :